L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 4 JANVIER

FEUILLETON.

PIERRE DONNADIEU

Par Aimé Dollfus.

DEUXIÈME PARTIE.

XIV.

Quand Champerclos entra dans la salle à manger, l'amiral s'y promenait de long en large.

—Eh bien? demanda-t-il d'une voix que l'émotion brisait.

—Rien, répondit le docteur. Ollivier revient du château. Le comte ne l'a pas encore quitté.

—Ah! mes chers enfants, dit le vieillard en s'adressant aux jeunes gens, quittons-nous; j'ai affaire avec Champerclos. Vous, Marcel, je vous mets aux arrêts dans votre chambre jusqu'à demain matin, et toi, Juliette....

—Oh! moi, si tu le permets, j'irai dire un bonsoir à ma tante.

—Je ne m'y oppose pas.

L'amiral tendit la main à Marcel, embrassa Juliette sur le front et se dirigea vers le salon. Ollivier prit la lampe et suivit.

—Amiral, dit-il, voici une lettre et des journaux.

—Mets tout cela sur la grande table. Ah! voyons la lettre....

C'était une grande enveloppe cachetée de cire rouge. Il lut, ne fit aucune observation, et plaça la lettre dans sa poche.

Pierre Donnadieu était à la fois vieilli et rajeuni. L'inquiétude, l'angoisse lui donnaient dix ans de plus, mais l'énergie morale, la flamme profonde de son regard, son attitude résolue, l'avaient transformé.

Champerclos, à qui cette métamorphose n'échappait point, en conclut que son ami était fixé, qu'il avait un plan; mais quel pouvait bien être ce plan?

—As-tu changé d'idée? dit le docteur brusquement.

—Non.

—Ainsi, nul raisonnement, aucune considération ne peuvent te fléchir?

—Mais non; tu partiras ce soir, avec Suzanne, comme cela est convenu.

—Le sait-elle?

—Je le lui ai dit.

—Bien. Cependant....

—Si tu me refuses, je partirai avec elle demain, au lieu de partir ce soir. Ces quelques heures gagnées ne modifieront en rien une résolution inébranlable.

—Ah! Donnadieu! s'écria le docteur d'une voix émue, es-tu bien sûr de ne pas te tromper, non-seulement sur le but, mais encore sur le mobile de ton action?

—Le mobile?....

—Oui. N'as-tu pensé qu'à ta fille? Es-tu bien certain de ne pas la sacrifier à quelque misérable orgueil?....

L'amiral s'était redressé.

—Quand cela serait? exclama-t-il. J'ai le droit, les ayant bien élevées, d'être respecté par mes enfants, par mes filles. Rien ne les autorise à déshonorer publiquement un nom que soixante ans d'une pure renommée devaient mettre à l'abri d'une pareille injure!.... Suzanne a commis une faute, elle l'expie, voilà tout! Tu n'exiges pas, j'imagine, que j'en accepte ma part et que je me mette de moitié dans la réprobation qui l'attendait?

—Soit. Nous irons à Villefort. Demain matin nous prendrons le premier train et ta fille deviendra la mienne.

—Merci.

Donnadieu serra la main de Champerclos.

—Laisse-moi seul, veux-tu? lui dit-il.

Le docteur, malgré son apparente indifférence, fixa sur son ami des yeux si suppliants, que l'amiral en tressaillit. Sans ajouter une parole, Champerclos se retira.

Donnadieu appela Ollivier.

—Tu défendras cette porte, lui dit-il, en indiquant la salle à manger. Si l'on sonne à la grille, tu iras ouvrir, ce sera M. de Lavernaye.

—Oui, amiral.

Ollivier sortit et le vieillard resta seul. Il ouvrit la porte du jardin et respira l'air libre à pleins poumons. Il ne pleuvait plus, le ciel s'était couvert d'étoiles. Donnadieu fit quelques pas sur la terrasse. Les fenêtres de la chambre d'Ernestine étaient éclairées.

—Que m'importe, après tout! murmura-t-il en haussant les épaules.

Il marcha vers la porte de la galerie, l'ouvrit, et appela:

—Suzanne!

La jeune femme vint le rejoindre dans le salon. Ces deux journées de mortelles angoisses, d'isolement absolu, avaient pâli son visage et cerclé de noir l'orbite de ses grands yeux. Elle n'était ni moins séduisante, ni moins belle, mais son expression devenue farouche lui donnait un aspect tragique et fatal. Rien dans cette femme ne provoquait les larmes, mais tout en elle prédisposait à cette immense pitié dont les douleurs surhumaines éveillent seules la sympathie.

Elle marcha au devant de son père d'un pas de statue, pencha son front de marbre. Pierre Donnadieu y posa ses lèvres et tint quelques secondes sa fille étroitement embrassée.

Elle se dégagea, rejeta en arrière ses cheveux dont les tresses s'étaient dénouées; puis, les yeux baissés, mais la voix ferme, dans l'attitude d'une condamnée qui attend la sentence et la provoque:

—Me voici, dit-elle, faut-il partir?

—Non, pas encore!

En prononçant ces mots avec une froideur implacable, exempte de tout attendrissement, il était visible que, l'arrêt étant prononcé, nulle force humaine ne pourrait plus en retarder l'exécution.

—C'est pour ce soir, cependant? reprit Suzanne.

—Oui, pour cette nuit.

Suzanne pencha la tête et appuya ses mains défaillantes sur le dossier du fauteuil où son père s'était assis. Une question lui brûlait les lèvres et oppressait sa poitrine, une question que Donnadieu devina et à laquelle il se préparait à répondre.

—Mon père, demanda Suzanne après un silence, avez-vous revu M. de Lavernaye?

—Je l'ai revu hier, répondit l'amiral, très maître de lui, très calme!

—Calme!

Suzanne prononça, ou plutôt répéta cette parole cruelle, qui lui avait déchiré le cœur comme la pointe d'une épée. Elle y mit un ton de désespoir, de douloureux étonnement, si profond, que Donnadieu crut qu'il était allé trop loin.

—Oui, reprit-il; ainsi pars, tu vas t'éloigner, non point sans un regret d'avoir fui l'amour d'un homme comme lui, mais rassurée.

—Est-ce possible? murmura Suzanne avec un sanglot, oubliée....déjà!

Donnadieu frissonna et leva les yeux sur sa fille.

—Oubliée, non, répondit-il. Du reste, je le saurai; ce soir, sans nul doute, j'apprendrai tout ce que le comte aura décidé; je l'attends.

—Vous l'attendez?....Ici?....exclama Suzanne avec un accent de terreur.

—Oui.

Donnadieu se leva et serra la main de sa fille dans ses deux mains:

—Ma pauvre Suzanne, ajouta-t-il, je vais achever mon œuvre impitoyable.

—Votre œuvre?

—Oui, reprit Donnadieu avec force, briser ton image dans ce cœur plein de toi, lui dire, à cet homme, lui raconter toute ta vie, si bien que l'idole s'écroule et tombe en poussière à ses pieds!

Suzanne comprit. Elle joignit les mains pendant qu'une horreur sans bornes dilatait ses grands yeux.

—Oh! j'espérais, s'écria-t-elle, en reculant de quelques pas, que vous m'épargneriez cette honte!....Je vous demande pardon, mais je croyais que je m'en irais, lui laissant, du moins, un souvenir sans tache, puisque je ne veux pas être à lui! Je croyais que, disparue, je n'aurais pas à baisser les yeux, à rougir dans sa pensée!

—Il le faut!

—Mon père, reprit Suzanne, je vous en supplie!....N'ai-je pas consommé le sacrifice? Ne vous ai-je pas obéi?

Elle resta silencieuse, et, comme l'amiral ne bougeait point:

—Oh! ajouta-t-elle avec une inexprimable angoisse, ne me flétrissez pas dans la mémoire de Roland!

Donnadieu, pâle, les lèvres serrées, les poings crispés, s'était reculé, lui aussi.

—Oh! s'écria-t-il nul ne saura ce que je souffre! Crois-tu donc que ma douleur ne soit pas égale à la tienne, et que le sort du bourreau soit plus enviable que celui de la victime! J'ai besoin de tout mon courage; ne pleure point, Suzanne, comprends-moi bien. Il faut, pour qu'il vive, que je te tue en lui!

—Pour qu'il vive....Mais alors....demanda Suzanne sans oser achever sa pensée.

L'amiral reprit, comme un monomane qui suit son idée et que rien ne peut en distraire:

—Je te le jure, je fais mon devoir! C'est une question entre Dieu et moi....et Dieu m'absout!

—Mais, mon père, je pars....je m'en vais....je m'éloigne pour toujours!

Donnadieu n'avait pas prononcé ce dernier mot qu'un violent coup de sonnette retentissait à la grille.

Une porte s'ouvrit et se referma; c'était Ollivier qui allait ouvrir.

Suzanne devint plus pâle encore.

Donnadieu, livide, la regarda de ses yeux froids, avec une résolution que rien ne pouvait fléchir.

—Allons! rentre......rentre vite!

Et l'amiral poussait sa fille vers la porte de la galerie.

Sur le seuil, Suzanne s'arrêta:

—Roland!......C'est lui!......Père, on ne déshonore pas une morte!......Ayez pitié de moi!

—Pas un mouvement! pas un cri!

—Non......mais pitié!

Une dernière fois, Pierre Donnadieu la repoussa d'un geste convulsif et il referma la porte sur elle.

Il resta seul.

A ce moment, ce vieillard retrouva toute sa virile énergie; son visage s'illumina des éclairs de la jeunesse.

Il attendit.

—C'est mon dernier duel, murmura-t-il, le plus poignant, le plus terrible! Tous les coups vont porter!......Ceux que je donnerai je les recevrai en plein cœur!....

Allons, courage!....

A ce moment, on gravissait les marches du perron.

Ollivier introduisit le comte de Lavernaye et se retira.

Roland marcha lentement à la rencontre du gentilhomme.

—Je vous remercie d'être venu, monsieur le comte, dit-il.

—J'avais promis, répondit Roland d'une voix sourde.

Donnadieu le dévisagea. Les traits creusés de sa victime, ses yeux fixes et sans flamme, glaçaient son sang dans ses veines, une pâleur livide [illegible] et la sueur lui [illegible].

—Veuillez vous asseoir, dit-il, en lui indiquant un fauteuil.

—Inutile, fit le comte avec un geste [illegible].

—Vos résolutions n'ont pas changé?

—Non, Monsieur.

—Oh! laissez-moi vous dire....

—Pardon, interrompit Roland d'un ton sec, vous n'allez point me faire de morale, n'est-ce pas, ni me prouver par des banalités que j'ai tort de me tuer? Je sais tout ce qu'on dit en pareil cas; [illegible] inutilement.

—Inutilement, non.

M. de Lavernaye [illegible] d'une voix brisée et saccadée qui résonna aux oreilles de Donnadieu comme un écho d'au delà du tombeau.

—Je suis mon juge à cette heure dernière; je n'ai sur les lèvres ni une parole d'amertume, ni un soupir de regret. Oh! j'ai hésité longtemps, [illegible]....C'est une lâcheté [illegible]....J'ai résolu d'en finir par impossibilité de faire autre chose.... Je meurs de n'avoir point su vivre....Je me suis condamné.... Mon amitié, mon amour, tout m'a condamné!

—Sans appel?

—Justement condamné.

—Et la raison? demanda l'amiral en se rapprochant du comte.

—C'est le secret de ma vie; je le garde.

—Si j'avais deviné?

Le gentilhomme haussa les épaules.

—Je vais vous le dire, ce secret, reprit le vieillard avec emportement. Vous aimez une femme!

—Oui, répondit froidement Roland.

—Cette femme est partie; vous ne la reverrez plus.

—Après?

—Et c'est pour une femme....

Donnadieu n'acheva pas. D'un geste brusque, Roland lui coupa la parole:

—Assez, monsieur!.... je vous en prie.

—Attendez! exclama l'amiral du ton de prière, je n'ai point tout dit.... Cette Mme d'Epernon....

—Eh bien?

—Vous l'avez connue en Algérie et vous l'avez envoyée au château de Lavernaye....

—Sans mystère....

—Oui, sans mystère. Elle vous y attendait depuis une quinzaine de jours, et quand vous êtes venu brusquement, plus tôt qu'elle ne le pensait, pour l'épouser, pour en faire votre femme, elle s'est sauvée. Voulez-vous savoir pourquoi?

—Non.

—Il faut que je vous le dise pourtant! s'écria l'amiral avec une animation extraordinaire. Parce que depuis un an, depuis le jour où vous l'avez connue, elle vous mentait, vous trompait!....

—Assez! monsieur,

—Cette femme, poursuivit Donnadieu n'a jamais été mariée.

—Que m'importe!

—J'irai jusqu'au bout. Elle n'a jamais été la femme légitime de M. d'Epernon. Cette femme légitime est morte ou n'a jamais existé.... Elle a été sa maîtresse pendant dix ans....

Le comte de Lavernaye avait redressé sa haute taille; un rapide éclair traversa ses yeux, pendant qu'un sourire de dédain plissait ses lèvres.

—En vérité, dit-il, j'ai pitié de vos cheveux blancs! Quelle besogne infâme faites-vous là, monsieur! Je vous remercie du bon sentiment qui vous guide mais qui vous égare. Au lieu d'atteindre le but, vous l'avez dépassé. Eussiez-vous cent fois raison que vous auriez encore tort à mes yeux.....Ah! vous êtes fou si vous avez cru qu'avec de telles armes vous viendriez à bout de moi!

—Sincèrement, répondit Donnadieu avec le plus grand calme, sincèrement je l'ai cru....et je le crois.

—Détrompez-vous! Vous insultez une absente qui ne se défend pas. Vous êtes allé chercher, je ne sais où, tout un arsenal de preuves déshonorantes pour outrager, pour flétrir mon plus cher souvenir, le souvenir sacré que j'emporte dans la mort.....Et vous vous disiez mon ami!

Donnadieu, qui s'était laissé emporter, sentit que sa cause était perdue, Roland tremblait d'indignation et de colère. Il labourait avec ses ongles le pommeau de sa cravache et mâchonnait entre ses dents serrées quelques mots qui n'arrivèrent pas aux oreilles du vieillard.

Celui-ci se plaça devant le comte de façon à lui barrer tout passage vers la porte:

—Oh! je vous le jure, cette femme, indigne de vous, vous trompait! Vous alliez donner votre nom......

—Vous mentez, vous dis-je!

Et sur cette réplique foudroyante, Roland étendit le bras comme pour écarter le vieillard de sa route.

Mais l'amiral, de pâle qu'il était, devint livide. Un frisson terrible le secoua de la tête aux talons.

—J'ai menti!......A moi, Pierre Donnadieu, un pareil outrage!....Quand je vous dis......quand......

Froidement Roland renouvela cette insulte:

—Vous mentez!

Un instant, Donnadieu crut que la terre allait s'entr'ouvrir sous ses pieds. Un nuage de sang passa devant ses yeux. D'un bond il s'élança vers la porte de la galerie, l'ouvrit toute grande; il saisit Suzanne par le bras et la jeta plutôt qu'il ne l'amena au milieu du salon:

—Viens donc, toi! cria-t-il, viens donc dire à cet homme que ton père n'a jamais menti!

Et, haletant, les bras croisés, il attendit.

Roland, comme frappé de la foudre, regardait d'un œil hagard cette femme inclinée, presque à genoux.

Enfin un cri rauque s'échappa de ses lèvres.

—Suzanne!

—Oh! Dieu! s'écria-t-elle, et, se couvrant le visage de ses deux mains, elle recula jusqu'au bout de la pièce.

—Suzanne!....Ah! c'est donc vrai?....

Cette explosion douloureuse du doute ramena Suzanne au sentiment d'elle-même et de son devoir.

—C'est vrai, répondit-elle.

Roland garda le silence. Puis se tournant vers Donnadieu:

—Pardonnez-moi, pardon, monsieur, dit-il.

L'amiral ne fit pas un geste, ne prononça pas une parole.

Roland continua, la voix pleine de sanglots, avec une grandeur d'âme si simple, qu'elle devint presque sublime.

—Pourquoi m'avez-vous fui, Suzanne? Aviez-vous cru, vous avait-on dit que mon amour serait au-dessous d'un misérable orgueil?

—Je n'ai jamais douté de votre grandeur d'âme, Roland, mais j'avais peur......

—Peur, de quoi?

—De votre mépris.

—Moi, vous mépriser!.... Il n'y a de place dans mon cœur que pour un immense oubli!

Suzanne tremblante, se rapprocha.

—Vous me pardonnez?......balbutia-t-elle, pendant que ses yeux noyés de larmes s'ouvraient avec extase à une lumière nouvelle.

—Je vous aime! répondit Roland.

—Eh quoi!...Vous voulez?....murmura Donnadieu.

—Je l'aime; répéta Roland.

—Oh, merci!

Et Suzanne s'empara de sa main qu'elle porta à ses lèvres. Donnadieu stupéfait, anéanti, promena un instant sur cette scène son regard atone, puis ses jambes fléchirent; il tomba dans un fauteuil.

—Père?....demanda Suzanne, qui courut à lui.

—Rien! répondit-il, ce n'est rien.

Et, appuyé sur la table, la tête penchée dans ses deux mains, il resta silencieux.

A ce moment de grandes clameurs éclatèrent au dehors. Instinctivement Roland et Suzanne se retirèrent tout au fond du salon, dans l'ombre.

(La fin à demain.)

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 126, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 46, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 6 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 46.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. [illegible]
15 Case à pompe No. 22.
16 Compagnie Lafayette No.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
28 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 13.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magasine.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
45 Coin [illegible] et Nouvelle-Levée.
46 Case à pompe No. 8, rue St-Joseph.
51 Coin [illegible] et Basin.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 12, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
58 Coin [illegible] et Franklin.
59 Coin Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin [illegible] et Tchoupitoulas
81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et [illegible]
83 Case à pompe No 12.
84 Coin Carondelet et Gravier.
121 Coin Rampart et Canal.
123 Coin Rampart et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
131 Coin Bienville et Vieille Levée.
132 Coin St-Louis et Royale.
134 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin.
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
153 Coin Bienville et Johnson.
156 Coin Derbigny et Conti.
213 Coin [illegible] et St-Philippe.
214 Station de police, Place Jackson.
215 Coin Hospital et Dauphine.
217 Case à pompe No 18, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
235 Coin Rampart et Barracks.
236 Marché Tremé et Prison de paroisse
237 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
238 Coin Chemin du Bayou et Claiborne
241 Case à pompe No 2, Chemin du Bayou.
243 Coin St-Anne et Miro.
245 Stern's Factory, François et Broad
251 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
[illegible] Coin Laharpe et White, R. R. Dépôt.
[illegible] Coin Amour et Bourgogne.
[illegible] Coin Poète et Urquhart.
[illegible] Coin Mandeville et Claiborne.
[illegible] Coton Press et Levée.
[illegible] Marché Washington.
[illegible] Coin Clouet et Rampart.
[illegible] Case à pompe No 20, Grands Hommes
513 Coin Dauphine et Indépendance.
514 Rue Poland, Station des chars.
515 Casernes des Etats-Unis.
[illegible]

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS,
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de Pembroke [illegible] No 50 Rivière Nord [illegible]

AMERIQUE, [illegible], samedi, 13 janvier.
FRANCE, Trudelle, samedi, 27 janvier.

PRIX DU PASSAGE en Or (y compris le vin) [illegible]

LOUIS DE BEBIAN, Agent, 55, Broadway, New-York.
[illegible]

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
NEW ORLEANS,
Geo. Dearborn, commandant
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
Jeudi 11 Janvier à 10h. A. M.
L'assurance sur cargaison est prise pour cette ligne à 3/4 pour cent.
Passage—Cabine .... $50.
[illegible]

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

ARRANGEMENT D'HIVER

Steamers portant la malle des Etats-Unis
—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.—
Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.
Le beau steamer
CAMELLIA,
[illegible] portant la malle des Etats-Unis,
capitaine Wm. [illegible]

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, [illegible] le MARDI [illegible] le VENDREDI [illegible]

[illegible]
C. M. SORIA.
[illegible]

[illegible]

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible]

PRIX DU PASSAGE.

[illegible]

ED. F. STOCKMEYER & Co.,
Agents.

Passage pour l'Europe.

(AGENCE.)

Via la Nouvelle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

[illegible]

WHITE STAR LINE.

[illegible]

ALLAN LINE.

[illegible]

A. K. MILLER & Co.
[illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

C. B. PAYNE,
Surintendant.

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle. Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:
(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)
A partir de lundi, 27 novembre les trains partiront et arriveront comme ci-après:

DÉPARTS. ARRIVÉES.

[illegible]

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE ET CINCINNATI.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général.

[illegible]

New Orleans, St-Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

On and after Monday Nov. 27 1876, trains depart and arrive as follows:

DEPART. ARRIVE.

[illegible]

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE AND CINCINNATI.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities. [illegible]

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

[illegible]

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST,

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis.

[illegible]

J. W. COLEMAN, Agent.
D. B. ROBINSON.

New Orleans & Mobile Rail-Road.

MOBILE LINE.

[illegible]

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST,

Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS,

CARRYING THE U. S. MAIL.

[illegible]

J. W. COLEMAN, Ticket Agent.
D. B. ROBINSON,
Supt.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

Paquebot régulier de Bayou Sara.

[illegible]

OUACHITA BELLE,

[illegible]

Paquebot de la Côte et de Lafourche

[illegible]

HENRY TETE,

[illegible]

LIGNE DES PLANTEURS.

[illegible]

CITY OF AUGUSTA.

[illegible]

Banque Nationale de l'Union,

A LA
NOUVELLE-ORLEANS
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE
A la clôture des affaires le
JEUDI 21 JANVIER 1876.

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

[illegible]

JOHN LESCONNIER,
[illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

DIX-NEUVIÈME ETAT

[illegible]

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
[illegible]

JAS. FAHEY,
Notaire Public.

[illegible]

V. MAIGNAN, E. GALLY,
A. BONNECAZE, J. BAYLE,
B. SALOY, A. R. BROUSSEAU,
E. LABASSE, L. D. SARPY,
A. CHIAPELLA.

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYE.......$600,000.

DOUZIEME ETAT ANNUEL DE L'ANNEE 1876.

[illegible]

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Mechanics and Traders' Insurance Company,

[illegible]

[illegible]

LLOYD R. COLEMAN,
Président.
JAMES A. WHITE,
Secrétaire.

[illegible]

EDGAR GRIMA, Notaire public.

[illegible]

Notice to Tax Payers.

[illegible]

ASSURANCES

Dix-huitième tableau annuel de la Compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

RAPPORT ANNUEL DE LA

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE

[illegible]

For New York direct.

[illegible]

ALFRED MOULTON,
[illegible]

THE NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

[illegible]

LIABILITIES.

[illegible]

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

[illegible]

JOHN LESCONNIER,
[illegible]

DIRECTORS.

[illegible]

STATE NATIONAL BANK

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

RESSOURCES.

[illegible]

Avis aux Contribuables.

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

[illegible]

PAUL FOURCHY, President.
G. W. HOPE, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

[illegible]

JAMES FAHEY, Notary Public.

[illegible]

DIRECTORS.

D. MARSERO,	ED. TOBY,
R. RATIO,	P. FOURCHY,
C. S. RELF,	H. W. SMITH,
CHAS LAFFITTE,	J. J. FERNANDEZ,
B. A' CHAFFRAIX,	J. M. ALLEN.

[illegible] ANNUAL STATEMENT

CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, President.

[illegible]

TRUSTEES.

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]